

France 3 Corse en attente du jugement

Écrit par Géraud Bosman-Delzons
Vendredi, 14 Novembre 2008 11:55

Au soir du 13 décembre 2007, Yvan Colonna est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la Cour d'Assises de Paris pour l'assassinat du préfet Claude Erignac. Dans la salle de presse, France 3 Corse filme le verdict retransmis sur petit écran. Les images montrent le président de la Cour, des assesseurs et l'accusé. Le montage de 37 secondes sera ensuite diffusé sur le site internet de l'antenne régionale. Le rédacteur en chef de France 3 Corse, Charles Frigara, est aujourd'hui poursuivi pour complicité de captation d'images du verdict.

Hier, lors de l'audience, le journaliste a assumé la responsabilité de la diffusion de ces images. Il a estimé qu'elles donnaient une image juste et vraie de ce que fut ce procès. Le ministère public a, quant à lui, jugé que ces images avaient été volées au mépris de la loi. Le procureur de la République de Paris a requis une peine de 2000 euros d'amende. Le jugement est mis en délibéré.